



*Formations des Auditeurs PAFC – 2022*

*Bureau Veritas Douala*

*L'expertise d'un Leader*



**BUREAU  
VERITAS**



**NOS CONTACTS :**

**BUREAU VERITAS DOUALA SAU,**  
Zone Portuaire Sud  
BP 830 Douala  
Tel: 699 503 104

**Yves KOKAM**  
Responsable Technique Forêts/ Bois  
Tel : 690 72 68 63  
[yves.kokam@bureauveritas.com](mailto:yves.kokam@bureauveritas.com)

**Christèle MAFOGANG,**  
MANAGER CERTIFICATION & FORMATION  
Tel : 697 907 190  
[christele.mafogang@bureauveritas.com](mailto:christele.mafogang@bureauveritas.com)

**Just-christ YIMGANG**  
Chargée d'Affaires Certification  
Tel : 691 403 604  
[just-christ.yimgang@bureauveritas.com](mailto:just-christ.yimgang@bureauveritas.com)

# Formations des Auditeurs

## FORMATION DES AUDITEURS GESTION FORESTIERE PAFC BASSIN DU CONGO

**DATE : DU 28 MARS AU 01 AVRIL 2022**

**Lieu : Douala - Cameroun**



### Personnes Concernées

- Toute personne justifiant d'une expertise et d'une expérience dans la filière bois et souhaitant exercer une activité d'auditeur en certification de gestion forestière PAFC-Bassin du Congo. Cette formation constitue la première étape dans le processus de qualification d'auditeurs Gestion Forestière PAFC-Bassin du Congo.
- Auditeurs internes ou externes, Responsables Certification, Personnel d'encadrement au sein des entreprises forestières, Gestionnaire de projet d'exploitation forestière, Consultants.
- Les entreprises souhaitant former leur personnel aux exigences et processus des systèmes de certification forestière.



### Pré-requis

- Pour postuler à cette formation, le candidat devra :
  - Education/formation :** Justifier d'une formation scolaire de niveau universitaire, ou cinq années de formation validée par une organisation professionnelle (ATIBT, ...) dans le domaine concerné par la certification (par exemple : écologie, sylviculture, environnement, anthropologie...),
  - Expérience Professionnelle :** il est recommandé d'avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation initiale (gestionnaire forestier, aménagiste, sociologue, consultant, salarié d'une entreprise forestière, chercheur...).
- Les candidats doivent posséder si possible une connaissance du référentiel PAFC-Bassin du Congo
- Avoir si possible, une première expérience d'audit.



### Objectifs

Amener les participants :

- à comprendre les enjeux de la certification forestière ;
- à comprendre le processus de certification et ses différents audits ;
- à comprendre et analyser les exigences de certification PAFC-Bassin du Congo ;
- à assimiler les techniques d'audit ;
- à conduire un audit selon les exigences ISO 19011.





### Programme

La formation est conçue en plusieurs modules se déroulant sous forme de séminaires résidentiels :

- Le 1er module**, sur 1 jour plein, vise à apporter l'ensemble des connaissances de base sur la certification et les processus de développement des schémas de certification.
- Le 2ème module**, sur 1 jour plein, vise à apporter les connaissances nécessaires sur les techniques et les outils relatifs à la réalisation des audits, puis les mises en situation et études des cas pratiques
- Le 3ième module**, d'une durée de 2 jours, a pour but d'apporter les connaissances approfondies du référentiel de gestion forestière PAFC-Bassin du Congo
- Le 4ième module**, sur 1 jour porte sur l'analyse de quelques mises en situation d'audit, les techniques d'identification et de formulation des constats d'audit et puis l'examen écrit et l'évaluation de la formation

### Evaluation et Validation

- Evaluation continue des stagiaires (capacité de communication et comportement),
-  men écrit portant à la fois sur les référentiels et les techniques d'audit,
-  e la réussite à ces deux évaluations entraîne la délivrance d'un certificat de formation.

### Démarche pédagogique

- La formation se déroulera sous forme d'exposés, puis de débats, ainsi que des exercices pratiques
- Les stagiaires participeront activement à leur formation en travaillant sur des études de cas ou des mises en situation (30 % du temps).

**Coût de la formation : 925 000 FCFA HT Soit 1 103 060 Fcfa TTC**

**Durée : 5 jours**

## Bureau Veritas Douala

Département Certification  
Route portuaire Sud  
B.P. 830  
Tél : +237 6 99 50 31 04  
+237 6 79 51 85 78

## BULLETIN D'INSCRIPTION

(À retourner par mail à l'adresse suivante :  
[just-christ.yimgang@bureauveritas.com](mailto:just-christ.yimgang@bureauveritas.com)

Raison Sociale : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Personne à contacter : .....

E-mail : .....

N° Contribuable : .....

Activité : .....

Nom et prénom des participants	Fonction	Libellé de la formation	Date	Prix HT

Adresse de facturation (si différente) :

Au nom de l'entreprise

A un autre organisme ou particulier

Indiquer ci-après les coordonnées exactes (raison sociale et adresse/ nom du contact et téléphone

.....  
.....

Formulaire rempli par : .....

Mode de paiement : .....

Fait à ....., le .....

(VISA, précédé de la mention « lu et approuvé »)

**Signature (Obligatoire) :**

**Pour les Entreprises :**

**Signature et Cachet de l'entreprise**

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

**TITULAIRE DU COMPTE :** BUREAU VERITAS DOUALA

**DOMICILIATION :** SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN

CODE BANQUE    CODE GUICHET    C/PTE NUMERO    CLE RIB  
10003            00100            05010415763    26

**IDENTIFICATION INTERNATIONALE**

**IBAN :** CM21 10003 00100 05010415763 26

**Code B.I.C. :** SGCMMCMX



**CONDITIONS SPECIFIQUE DE VENTES**  
**FORMATION INTRA-ORGANISME Bureau**  
**Veritas Douala SAU**  
**17/06/200**

**Art 1: Objet:**

Bureau Veritas apporte son concours au client dans la réalisation d'actions de formation destinées à son personnel ou ses intervenants.

**Art 2: Nature, contenu, durée:**

La nature spécifique du stage, sa durée, le nombre de participants sont précisés sur proposition de Bureau Veritas et après accord des parties, dans l'offre de Bureau Veritas.

Le client est réputé être en plein accord avec la forme, le contenu et l'objectif du stage sur lequel il déclare avoir reçu complète information.

**Art 3: Lieu:**

La formation aura lieu dans un local adapté mis à la disposition de Bureau Veritas par le client.

Celui-ci s'engage à fournir ou autoriser l'accès du matériel nécessaire au(x) formateur(s) et stagiaires et à souscrire les assurances nécessaires au bon déroulement du stage. Dans l'hypothèse où la formation aurait lieu dans des locaux de Bureau Veritas, le client s'engage à respecter en son nom et en celui de ses salariés stagiaires, le règlement intérieur Bureau Veritas.

**Art 4: Evaluation:**

A l'issue de chaque session, une évaluation des connaissances peut être proposée aux stagiaires.

Une fiche de présence des stagiaires de l'établissement sera émarginée quotidiennement par les participants. Une copie en sera adressée à l'établissement à l'issue du stage.

Pour tout stage ou intervention sanctionné par un examen, un certificat de qualification est délivré aux stagiaires reçus.

**Art 5: Inscription:**

A l'issue des négociations sur les modalités pratiques du stage, le client adresse son accord par renvoi de l'offre signée accompagnée de la liste des stagiaires et de l'indication de l'éventuel organisme gestionnaire assurant le règlement du stage.

**Art 6: Annulation:**

Bureau Veritas se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier.

Dans ce cas, il informe l'entreprise cliente dans les délais les plus brefs et rembourse les frais d'inscriptions versés.

Si une annulation du fait du client, intervient dans les 10 jours précédents le stage, une participation de 20% du montant du stage sera retenue. Le stage est intégralement dû si l'annulation intervient une semaine (5 jours ouvrables) avant le début du stage. Il en est de même pour tout stage commencé.

**Art 7: Propriété intellectuelle:**

Un support de stage ou des documents peuvent être remis aux stagiaires à l'issue de certains stages. Bureau Veritas se réserve l'entière propriété de son contenu.

Par conséquent, toute copie ou reproduction ne pourra être utilisée pour un usage collectif. Tout abus sera sanctionné et régi par les dispositions des lois en vigueur.

**Art 8: Prix:**

Le prix est fixé dans l'offre Bureau Veritas.

Nos prix s'entendent hors taxe, TVA en sus au taux en vigueur.

Ils incluent tous nos frais de fonctionnement.

Aux prix d'animation peuvent éventuellement s'ajouter les frais de déplacement et de séjour de l'animateur, le matériel pédagogique adéquat et la remise à chaque participant des documents pédagogiques. Ces annexes budgétaires sont alors précisées dans l'offre Bureau Veritas

Les prix sont fermes pour la validité dont la durée est précisée dans l'offre.

Paiement à réception de facture (ou facture valant convention simplifiée dans le cas de stage imputable) émise au fur et à mesure de la réalisation de journées de formation ou de préparation sauf accord négocié.